



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 77618

Texte de la question

M. Joël Giraud souhaite attirer l'attention de M. le Premier ministre sur le fonctionnement de la Commission nationale de déontologie de la sécurité. Cette commission a pour charge de veiller au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité sur le territoire de la République. En moins de cinq ans, la CNDS a acquis une légitimité et participé aux avancées dans le rapport de confiance qui doit exister entre les citoyens, les forces de l'ordre, la justice et l'État. Le gel budgétaire de 100 000 euros annoncé récemment ne permet pas à la CNDS d'assurer les dépenses courantes et d'instruire les dossiers supposant des déplacements. Leur instruction oblige le report à l'année 2006 et conduit à l'affaiblissement d'une institution indépendante au service des citoyens. Réduire le budget déjà insuffisant de cette commission, c'est la condamner à disparaître et c'est aggraver la fracture entre le citoyen et l'État. La notion d'indépendance, capitale pour apporter les garanties de neutralité et d'objectivité qu'en attendent les citoyens, doit s'accompagner de financements pérennes. Il lui demande donc de prendre rapidement les mesures nécessaires pour redonner à la CNDS les moyens d'exercer les missions prévues par la loi.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention de M. le Premier ministre sur les crédits de fonctionnement de la Commission nationale de déontologie de la sécurité. Rappelant que les contraintes habituelles de gestion en fin d'exercice dans un contexte de rigueur budgétaire s'imposent à tous les services de l'État quels qu'ils soient, M. le Premier ministre souhaite lui indiquer que moins d'un cinquième du total des fonds dont la CNDS bénéficie au titre de la loi de finances initiale pour 2005 avait été mis en réserve. L'annulation des crédits « gelés » à hauteur de 75 000 euros vient d'être décidée pour la CNDS dans le cadre de l'examen de fin de gestion.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77618

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 2005, page 10249

Réponse publiée le : 13 décembre 2005, page 11492